



LOCAL DISPONIBLE

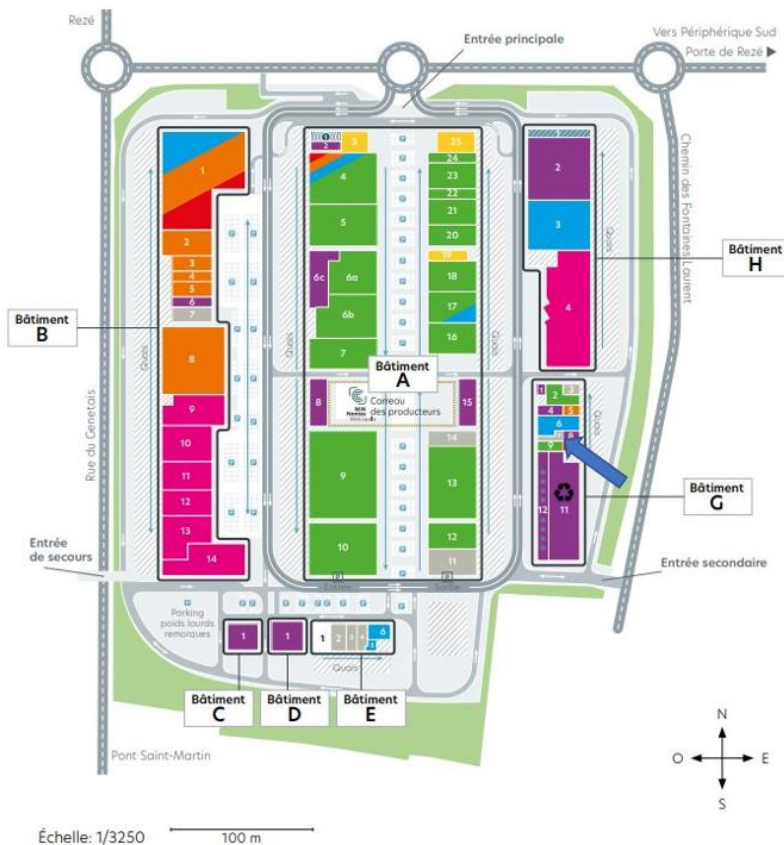
Objet de la consultation

Dans le cadre des dispositions des articles L.761-1 et suivants, R.761-1 et suivants, et A.761-1 et suivants du Code de Commerce, ainsi que des articles L.2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques, la SEMMINN, gestionnaire du Min de Nantes Métropole lance un appel à candidature pour l'occupation et l'exploitation de l'emplacement suivant, situé dans l'enceinte du MIN.

Le local G7 est destiné à une activité de fruits et légumes.

Localisation

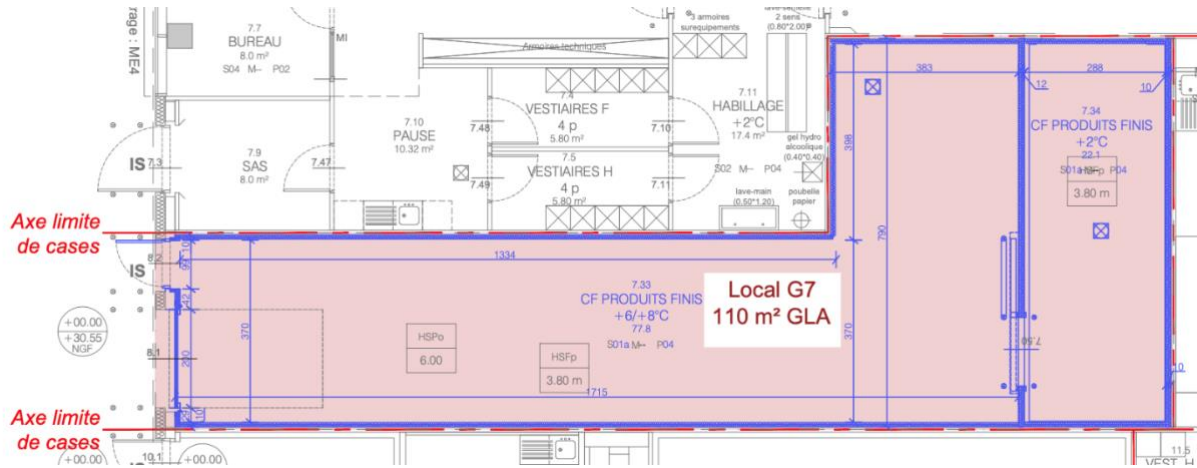
Le local n° G7 est localisé dans le bâtiment G.



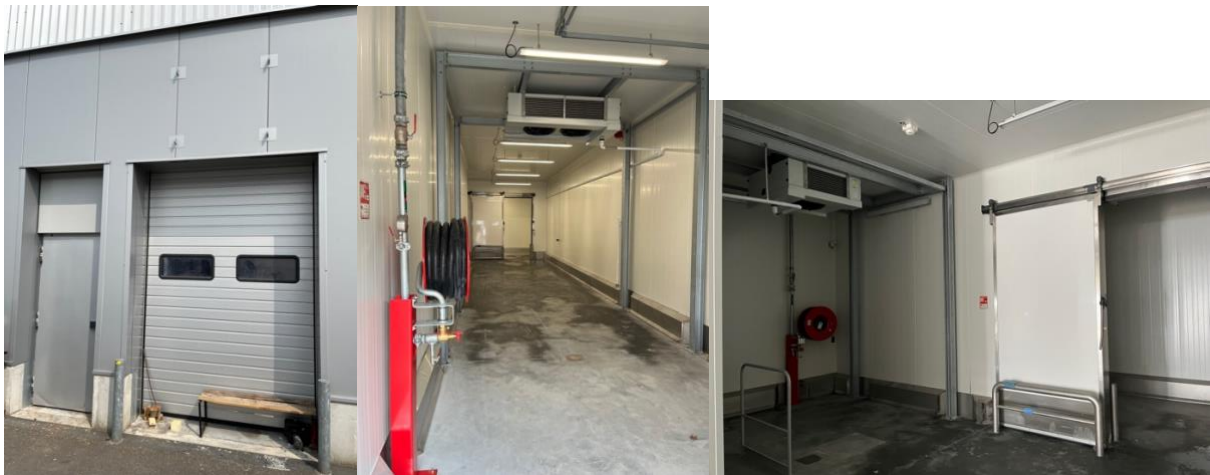
Pour plus de détails, [télécharger](#) le plan complet du MiN Nantes Métropole,

Descriptif du local

Local d'une surface totale de 110 m² GLA comprenant deux surfaces de chambre froide.



Plan détaillé sur demande



Conditions financières

Tarif 2023 : 96,67 €/m²/an + charges*

Augmentation de 4,5% + ILC / an

Dépôt de garantie : 3 mois de loyers + charges

Contrat d'occupation précaire du domaine public d'une durée de 3 ans ferme

*Charges:

Production de froid industriel (Tarif 2023) :

Montant partie fixe (dont provision pour renouvellement) :

15,32 € HT / m² / an

Montant partie variable (dont provision pour renouvellement) :

0,32 € HT / KWh frigorifère

RIA (2)

Montant partie fixe par an : 29,92 € HT

Montant partie variable par m³ : 4,35 € HT

Le preneur acquittera directement auprès du fournisseur d'électricité.

La maintenance réglementaire des équipements et les contrôles réglementaires obligatoires seront facturés directement par la SEMMINN.

Disponibilité

Immédiate

Fonctionnement du MiN

Le MiN Nantes Métropole applique [un règlement intérieur](#) fixant ses modalités de fonctionnement. Ce règlement s'applique, à l'intérieur des limites de ce marché, à tous les occupants, qu'ils soient locataires ou propriétaires, aux usagers et à l'ensemble des activités qui y sont exercées continuellement ou temporairement. Les occupants et usagers sont également soumis aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.

Conditions de participation et critères de jugement des offres

Le dossier de consultation contenant toutes les informations nécessaires à la remise d'une offre pour l'occupation des locaux susvisés est à demander par courriel à l'adresse suivante : commercialisation@minnantes.com

Les conditions de participation et les critères de jugement sont précisés dans ce dossier de consultation.

Date limite des dépôts des offres

14 juillet 2023 à 12H00 ; Toute candidature reçue postérieurement ne sera pas examinée.

Autres renseignements

Aucune indemnité ni aucun droit de remboursement de frais ne sera alloué aux candidats au titre de leur candidature ou de leur offre.

Coordonnées

SEMMINN

71 boulevard Alfred Nobel, 44400 REZE

Téléphone : 02.51.72.90.50 choix 2 (comptabilité) ; Mail : commercialisation@minnantes.com

Instance chargée des procédures de recours et de médiation

Tribunal administratif de Nantes

6, allée de l'Île-Gloriette CS 24111, 44041 Nantes Cedex

Téléphone : 02.55.10.10.02 ; Télécopie : 02.55.10.10.03 ; Courriel : greffe.ta-nantes@juradm.fr